Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1978)

Heft: 481

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

)omaine

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 481 21 décembre 1978 Seizième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner Claude Bossy Jean-Daniel Delley René Duboux

481

Finances fédérales: en attendant le dernier round

Après tant de tentatives, vaut-il la peine d'essayer de jouer les finances fédérales, ou plus exactement la réforme fiscale fédérale, contre les socialistes?

Peut-être les partis du centre et de la droite seront-ils mieux motivés si, au lieu d'avoir à défendre un projet difficile, ils peuvent plus sommairement faire jouer le réflexe antisocialiste. Qu'ils essayent!

Le malentendu entre les partis représentés au Conseil fédéral, c'est avant tout une erreur d'appréciation du centre-droit sur la signification du scrutin sur la TVA.

En gros (nous l'avons déjà expliqué ici), la droite a estimé qu'en réduisant le taux, donc l'accroissement de la fiscalité indirecte, et en maintenant les allègements au titre de l'IDN, elle présenterait un projet plus social.

Les socialistes, eux, estimaient — à juste titre — qu'une partie importante des opposants au premier projet avaient voulu signifier au Conseil fédéral la nécessité de mettre plus fortement à contribution ceux qui, derrière le secret bancaire, gagnent gros.

Ce sentiment, peut-être diffus, peut-être peu techniquement explicité, avait trouvé dans l'affaire de Chiasso – qui ne sera pas de si tôt oubliée – sa confirmation. D'ailleurs Chiasso estil un cas unique?

Les socialistes, en exigeant l'imposition, au titre de l'impôt anticipé, des opérations fiduciaires — proposition qui touchait un nerf particulièrement sensible — ont tenté l'épreuve de force. Ils l'ont parlementairement perdue; ils doivent donc en tirer les conclusions: c'est non à la réforme! Le débat devant le peuple sera ambigu, inévitablement.

Les socialistes ménageront, dans leurs attaques, pour ne pas boucher définitivement l'horizon, le principe de la TVA qu'ils avaient d'ailleurs déjà accepté (ce qu'on ne manquera pas de leur rappeler...).

Les partis bourgeois seront malvenus de juger excessives les exigences socialistes, puisque le Conseil fédéral les avait acceptées, dans son souci tardif et maladroit de trouver un compromis.

L'échec prévisible et souhaitable de l'actuel projet permettra de jouer la carte de la dernière chance. Un projet centre-gauche aura, alors, peut-être des chances.

Il devrait comprendre deux volets supplémentaires:

 des mesures contre la sous-enchère fiscale et les manipulations bancaires;

 la liaison entre ressources nouvelles et réforme sociale, et notamment la mise en place de la réforme de l'assurance-maladie.

Une des composantes importantes de la prochaine votation, c'est que, dans ses considérants, la gauche socialiste rende possible et plus clair le prochain round. En faisant tomber le projet qui va être soumis à consultation populaire, elle soulignera mieux la portée de l'opposition de gauche. L'interprétation des "non" en sera plus nette, pour préparer, non sans lassitude, mais avec entêtement, un autre dénouement.

> PROCHAIN NUMÉRO DE DP: 4 janvier 1979